

Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

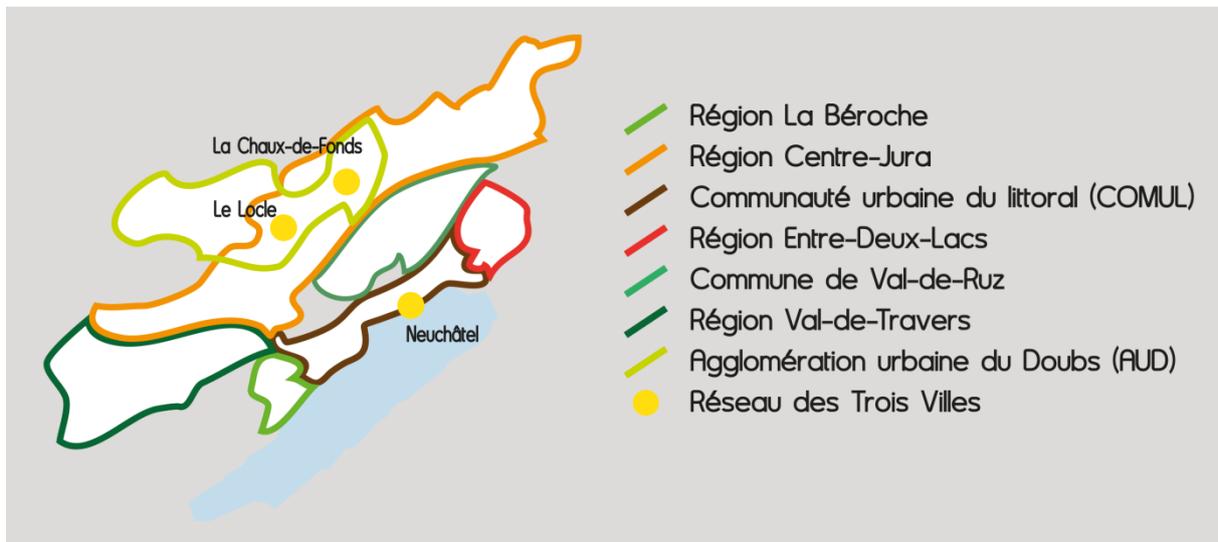
Qu'est-ce que le RUN ?

1. La stratégie de développement territorial du canton de Neuchâtel

La conception directrice cantonale, validée en 2004 par le Grand Conseil définit une stratégie de développement territorial pour le canton de Neuchâtel: la stratégie RUN. Celle-ci repose sur le principe d'une agglomération unique forte formée de deux pôles urbains, moteur du développement et le rôle fort et complémentaire des régions à ce système, dans le cadre d'une alliance entre les villes et les régions. Créée en 2006, l'Association RUN a depuis lors pour objectif de mettre en œuvre cette stratégie en servant de plateforme d'échange et de concertation entre les acteurs politiques concernés.

2. Une plateforme de concertation politique formalisée par une association

Le RUN est une association-faîtière de droit privé réunissant huit régions et agglomérations constituées de communes neuchâteloises, du Jura bernois et du Département du Doubs. Plateforme d'échange et de concertation politique, notamment en matière de développement territorial, économique et de mobilité, le RUN favorise le partage entre les régions.



Carte du Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et de ses associations régionales membres

Le Comité directeur du RUN est composé d'un représentant de chaque association régionale membre, en plus de son président. Ses objectifs sont d'assurer une concertation interrégionale sur des dossiers d'ordre stratégiques. La composition actuelle du Comité directeur est la suivante:

- Daniel Rotsch, président
- Frédéric Mairy, délégué de la Région Val-de-Travers
- Violaine Blétry-de Montmollin, déléguée Communauté urbaine du Littoral (COMUL)
- Théo Huguenin-Elie, délégué de l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD)
- Michel Froidevaux, délégué Région Entre-deux-Lacs
- Cédric Dupraz, délégué Réseau des trois villes
- Francis Daetwyler, délégué Région Centre-Jura
- Cédric Cuanillon, délégué Commune de Val-de-Ruz
- Pierre Aubert, vice-président, délégué Région La Béroche
- Daniel Grassi Pirrone, invité, directeur du RUN

3. centre de compétences

Le RUN offre à ses membres des prestations, notamment en lien avec leur réflexion stratégique territoriale, coordonne pour eux le dialogue avec le Conseil d'Etat et les appuie dans la conception et la réalisation de projets. Disposant d'une équipe multidisciplinaire, il réalise des mandats de

prestations pour le compte de ses membres, de Communes, du Canton de Neuchâtel et d'entreprises publiques et privées, dans la limite des buts qui lui sont conférés par ses statuts.

Financement

Le financement de l'association est assuré à raison :

- d'environ 40% par les cotisations annuelles versées par des associations régionales membres du RUN (CHF 2.50 par habitants) pour la réalisation des missions de base relevant l'accompagnement des autorités régionales dans leur stratégie de développement et la mise en œuvre de leur programme d'actions.
- D'environ 60% par des prestations réalisées sous mandat auprès des collectivités publiques et des entreprises privées.